

# GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire:

F. L. M. I. N. E. P. R. O. U. L. X.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, un mois avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors doivent avoir été payés; sinon, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à F. L. M. I. N. E. P. R. O. U. L. X., Rédacteur-Propriétaire.



ANNONCES:

Première insertion... 10 centins par ligne  
Deuxième insertion, etc... 3 centins par ligne

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM. J. B. Rolland & Fils, Libraires à Montréal  
M. J. A. Langlais, libraire à St. Roch de Québec ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : } Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première } ABONNEMENT :  
\$1 PAR AN } Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. } \$1 PAR AN

## SOMMAIRE

**Revue de la Semaine:** Nombre des monastères et convents supprimés à Rome pendant les six dernières années.—Enlèvement des images et des petits autels dans les hôpitaux en France.—non-seulement on y attaque les catholiques dans leur droit le plus cher, l'éducation de leurs enfants, mais encore on enlève à l'autorité diocésaine sa part d'influence dans l'administration des biens de l'église, etc.—Souscriptions en faveur des écoles chrétiennes libres dans le diocèse de Paris.—Les sociétés catholiques de tempérance à Londres.—Liste des entrées qui ont été inscrites à la dernière Exposition Fédérale à Ottawa; extrait du discours de Son Excellence le Marquis de Lorne à l'ouverture de cette exposition.—50me anniversaire de l'ouverture du Collège de Ste. Anne; Supérieurs de ce collège, depuis sa fondation.—Désastres causés par la grêle à Hébertville, etc.

**Causerie agricole:** Pratique des assolements. (Suite).—Exemple d'assolement de sept ans.

**Sujets divers:** De la récolte du tabac; enfilage des feuilles de tabac; composition des maniques de tabac.—Soins à donner aux fourrages.—Les abreuvoirs de basse-cour.

**Bibliographie:** "Exposition historique des propositions du Syllabus," en vente chez MM. Rolland & Fils, Libraires à Montréal.

**Recettes:** Emploi des feuilles de vignes pour les animaux.—Moyen de faire disparaître les verrues.

**Annonces:** "Blé d'automne de Québec" à vendre.—En vente: Traité, pratique sur l'élevage des moutons en Canada, par M. Eugène Casgrain.—Cheval Young Messenger en vente par la Société d'Agriculture du comté de Kamouraska.—Soumissions pour le canal et l'écluse de Ste. Anne, rivière Ottawa.

## REVUE DE LA SEMAINE

Durant les six dernières années, 93 monastères et 41 convents ont été supprimés à Rome, et leurs occupants, au nombre de 2,888 ont été jetés sur la pavé. Le produit net de la confiscation et de la vente des propriétés de l'Eglise dans cette ville, a été seulement de cinq millions de piastres, une bagatelle en comparaison de ce que les autorités s'attendaient de réaliser.

Au sujet des instructions données par M. F. Hérold, préfet de la Seine en France, pour l'enlèvement des images et des petits autels dans les hôpitaux, dont nous faisons mention dans notre dernière Revue, nous lisons dans le *Petit-Moniteur*:

"La nouvelle décision que M. Hérold vient de prendre pour inviter les aumôniers et les religieuses des hospices à faire disparaître promptement les petits autels élevés dans les principales salles de ces établissements, se comprendrait à peine dans un pays où la majorité des citoyens serait authentiquement libre-penseuse, juive, bouddhiste ou mahométane; mais elle ne se comprend pas du tout chez un peuple appartenant encore comme la France à la religion chrétienne. Tant qu'il ne sera pas absolument prouvé que cette majorité n'a pas changé, n'est-ce pas opprimer la majorité des Français au profit d'une infime minorité, que de proscrire de ces lieux de la douleur et de la mort les signes extérieurs d'une religion consolatrice des affligés."

Si les raisons spécieuses sur lesquelles s'appuie M. le préfet de la Seine étaient bonnes, il ne lui resterait plus qu'à arracher le christ qui pend à la poitrine des religieuses elles-mêmes, de ces servantes des pauvres, des infirmes et des malades, et à faire raser toutes les églises que surmonte la croix, de peur d'offusquer la vue de quelques libres-penseurs, qui n'admettent la liberté que pour eux et leurs doctrines désolantes.

Dans le temps même où les masses radicales en

**A nos abonnés retardataires.**—Au mois de mars dernier, nous avons expédié par lettre des comptes à tous les abonnés de la *Gazette des Campagnes* qui nous devaient pour arrérages d'abonnement. Plusieurs nous ont fait parvenir le montant de leur compte, mais un plus grand nombre nous ont demandé un délai, variant de un à quatre mois, de sorte qu'au 1er juillet nous pouvions compter sur une recette de près de \$500, si tous avaient été exacts à payer dans le délai fixé par eux-mêmes. Mais, nous regrettons de le dire, de ces \$500, nous n'en avons reçu que trente-quatre. On comprend la position difficile dans laquelle nous nous trouvons par ces retards. Si advenant la fin du mois, ces promesses ne sont pas exécutées, nous serons forcément obligés de mettre ces comptes entre les mains d'un avocat pour en faire la collection. On n'aura pas assurément à s'en plaindre, car nous croyons avoir attendu assez longtemps.